



**Cellnovo Group**  
**Société anonyme au capital de 10 925 597 euros**  
**réparti en 10 925 597 actions de 1 euro de valeur nominale chacune**

**Siège social : 13 rue de Londres**  
**75009 Paris**  
**808 426 662 RCS Paris**

**RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2016**

## SOMMAIRE GENERAL

|  |           |
|--|-----------|
| <b>1. Rapport semestriel d'activité.....</b>   | <b>3</b>  |
| <b>1.1. Le Groupe consolidé .....</b>  | <b>3</b>  |
| <b>1.2. Principaux faits marquants du semestre .....</b>                                       | <b>5</b>  |
| <b>1.3. Evénements postérieurs à la clôture .....</b>  | <b>6</b>  |
| <b>1.4. Evolution prévisible du Groupe et perspectives d'avenir .....</b>                      | <b>6</b>  |
| <b>1.5. Activité du Groupe et de la Société en matière de Recherche et Développement .....</b> | <b>7</b>  |
| <b>1.6. Commentaires sur les comptes consolidés.....</b>                                       | <b>7</b>  |
| <b>1.7. Conventions et engagements réglementés .....</b>                                       | <b>9</b>  |
| <b>1.2. Facteurs de risque .....</b>   | <b>9</b>  |
| <b>2. Comptes semestriels consolidés condensés.....</b>  | <b>10</b> |
| <b>3. Rapport des Commissaires aux comptes 2016 .....</b>                                      | <b>37</b> |
| <b>4. Attestation de responsabilité du rapport financier semestriel.....</b>                   | <b>40</b> |

# RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE

## 1. Le Groupe consolidé

Cellnovo Group S.A. (ci-après dénommée "la Société") est une société anonyme domiciliée en France dont le siège social est situé à Paris. Le Groupe Cellnovo est composé de la Société et de ses filiales, ci-après "le Groupe ou "Cellnovo" ou "nous")

Société internationale de technologie médicale, Cellnovo commercialise le premier système connecté et tout-en-un de gestion du diabète, une technologie de rupture améliorant la gestion quotidienne de la maladie chez les diabétiques de Type 1

Basée en France et au Royaume-Uni, Cellnovo fabrique et distribue un système propriétaire innovant de gestion du diabète composé d'une micro-pompe patch (c'est-à-dire sans tube) à insuline, d'un terminal mobile à écran tactile avec glucomètre (dans la version actuelle) et fonctionnalités (activité physique, journal, alimentation, glycémie) intégrés, et d'une connexion en temps des données via un accès sécurisé à un outil de gestion clinique en ligne. Le système Cellnovo est le seul dispositif à présenter cette fonctionnalité. Ce dispositif permet de simplifier la vie quotidienne des patients. Il offre également aux patients et aux professionnels de santé la possibilité de suivre :

- l'utilisation d'insuline,
- l'activité physique,
- l'alimentation des patients en temps réel,
- et le niveau de glycémie des patients après analyse d'une goutte de sang que ces derniers se prélèvent au bout d'un doigt.

Ces quatre paramètres sont clés dans la gestion du diabète. Le système Cellnovo est le plus automatisé à ce jour sur le marché même si certaines étapes requièrent encore l'intervention du patient (analyse du taux de glycémie et insuline injectée au moment des repas).

Le diabète est une maladie évolutive dans laquelle l'organisme régule mal la quantité de glucose dans le sang du fait d'une production insuffisante ou d'une utilisation sub-optimale de l'hormone insuline. Selon la Fédération internationale du diabète (FID), 8,3 % des adultes, soit 382 millions de personnes souffraient de diabète en 2013. D'ici 2035, ce sont 592 millions de personnes qui devraient être touchées.

La maladie existe sous deux formes principales, le diabète de type 1 et le diabète de type 2. Les patients souffrant de diabète de type 1 représentent 10 % de la population diabétique. Dans le diabète de type 1, qui se caractérise par l'absence de sécrétion d'insuline par les cellules du pancréas, l'injection d'insuline appelée insulinothérapie est vitale tout au long de la vie du patient. Chez certains diabétiques de type 2, dont la sécrétion d'insuline par le pancréas a fortement diminué au fil des années et/ou qui ont développé une résistance importante à l'insuline, l'insulinothérapie peut également devenir nécessaire en phase avancée de la pathologie, lorsqu'ils ont épuisé l'arsenal des autres produits oraux et injectables disponibles.

La plupart des patients de type 1 s'appuient sur un traitement MDI (multi-injections quotidiennes) pour maintenir un niveau de glycémie normal. La pompe à insuline est un autre moyen de diffusion de l'insuline dans l'organisme. Les pompes à insuline sont de petits équipements électroniques qui libèrent l'insuline à intervalles programmés.

Le taux de pénétration des pompes à insuline est le plus élevé aux États-Unis (30 % des patients) alors qu'il n'est encore que de 10 % en moyenne dans les pays européens. En 2014, le marché des pompes à insuline était estimé à 2,2 milliards USD sur les deux segments de marché que sont les pompes à tubes (1,9 milliard USD, croissance à un chiffre) et les pompes patch sur lesquelles Cellnovo axe ses activités (0,3 milliard USD, croissance à deux chiffres). L'évolution de ce marché est alimentée par la hausse du nombre de diabétiques dans le monde, l'utilisation croissante de la pompe à insuline et l'arrivée sur le marché de pompes à la fois plus conviviales et discrètes. La croissance du marché devrait aussi être soutenue par la progression de l'adoption chez les patients de type 2 devenus insulino-dépendants.

Cellnovo cible les patients diabétiques insulino-dépendants, avec une priorité pour les patients diabétiques de type 1 (qui représentent 10% des diabétiques), en raison du caractère précoce et intensif des soins vitaux dont ils ont besoin.

Fondée sur le concept de la santé mobile, la micro-pompe patch à insuline de Cellnovo marque une rupture dans l'approche du traitement du diabète. Le système Cellnovo se déploie en trois composantes de base :

- la première se décline autour d'un ensemble composé d'une pompe patch durable et d'une cartouche d'insuline jetable. Associés, ils forment une pompe patch à insuline haute précision, compacte et discrète puisque sans tube. Elle est également équipée d'un moniteur d'activité intégré pour suivre et enregistrer l'activité physique du patient diabétique ;
- la pompe se connecte sans fil à un terminal mobile à écran couleur tactile avec applications et glucomètre intégré, seconde composante et véritable cerveau du système ; et
- le terminal mobile intègre une connexion données mobile (GSM) vers la troisième composante du système, un outil complet et sécurisé de gestion clinique en ligne.

De l'insuline est administrée en continu au patient, suivant un taux choisi par le patient et l'équipe soignante. Le patient peut faire évoluer ce taux aisément à partir du terminal pour tenir compte de sa sensibilité à l'insuline en fonction des heures de la journée et des heures de repos. En complément, le patient renseigne son alimentation à chaque repas afin que le terminal lui recommande automatiquement une quantité spécifique supplémentaire d'insuline à administrer.

Le glucomètre, discrètement intégré dans le boîtier du terminal mobile, permet au patient diabétique de tester son niveau de glycémie sanguine, en déposant une goutte de sang sur une bandelette prévue à cet effet et en l'introduisant dans la fente du terminal Cellnovo. Le glucomètre est directement relié au système central du terminal mobile. Ce dernier enregistre automatiquement le niveau de glycémie, l'utilisation d'insuline, l'activité physique et l'alimentation des patients. Ces 4 fonctionnalités s'exécutent en temps réel et sont immédiatement transmises aux patients, à leurs familles et aux professionnels de santé par le biais d'une connexion internet mobile sécurisée. Ce dispositif permet de simplifier la vie quotidienne des patients diabétiques.

La commercialisation du système Cellnovo a débuté en direct au Royaume-Uni en août 2014 et en France début 2015. Les systèmes Cellnovo sont aujourd'hui vendus en France, UK, Italie et Pays-Bas. Air Liquide et Cellnovo ont signé en 2015 un contrat cadre afin qu'Air Liquide soit le distributeur exclusif des produits Cellnovo dans plusieurs pays européens (Italie, Benelux...). D'autres accords de distribution vont venir compléter la couverture du territoire Européen.

## **2. Principaux faits marquants du semestre**

- Le 5 février 2016, Cellnovo a annoncé un partenariat avec la société de technologie TypeZero pour l'utilisation de sa pompe patch à insuline connectée avec le logiciel inControl AP dans le cadre d'un programme de développement d'un pancréas artificiel. Ce système commun sera testé au cours de l'essai clinique international en boucle fermée (IDCL) financé par le National Institute of Health (NIH), qui dépend du Département de la Santé américain. Le pancréas artificiel est conçu pour contrôler et réguler automatiquement le taux de glycémie des personnes atteintes de diabète de Type 1 lors de l'administration de l'insuline.
- Le 11 février 2016, Cellnovo a annoncé la finalisation du processus complet d'enregistrement exigé par le Ministère Italien de la Santé. Nous sommes désormais en mesure d'importer notre système de gestion du diabète en Italie.
- Le 25 février 2016, Cellnovo a annoncé la fin de la première étape d'industrialisation de ses cartouches d'insuline avec Flex. Cette annonce est en ligne avec le plan de transfert de fabrication, annoncé l'année dernière, qui permettra une augmentation de la capacité de production du système de gestion du diabète de Cellnovo au cours du deuxième semestre 2016.
- Le 15 mars 2016, a annoncé la signature d'un accord commercial avec Roche pour l'intégration de leurs lecteurs de glycémie à notre système de gestion du diabète. Cellnovo intégrera l'Accu-Chek® Aviva ou l'Accu-Chek® Performa à sa dernière tablette tactile, nouvelle génération, e-connectée et marquée CE. Le lecteur de glycémie Roche remplacera le lecteur de glycémie actuel LifeScan OneTouch® Vita.
- Le 11 avril 2016, Eric Beard, Président du Conseil d'Administration a annoncé que pour des raisons personnelles il démissionnait de son poste d'administrateur. Sophie Baratte, Chief Executive Officer de Cellnovo, a été nommée au poste de Présidente du Conseil d'Administration par intérim.
- Le 13 avril 2016, Cellnovo a annoncé avoir été retenu pour participer au projet Horizon 2020, financé par le programme de la Commission Européenne, visant à étudier de nouvelles technologies pour améliorer le quotidien des personnes atteintes de diabète de type 1. Le projet nommé PEPPER (Patient Empowerment through Predictive Personalised decision support), dispose d'un budget de près de 4 millions d'euros et réunit des universités anglaises et européennes de premier plan et des entreprises, afin qu'elles recherchent et développent des technologies qui contribueront à l'amélioration de l'autogestion du diabète de Type 1 par les patients.

- Le 9 juin 2016, Cellnovo a annoncé la nomination de John Brooks en qualité de Président du Conseil d'administration. Figure emblématique du secteur de la santé, M. Brooks a travaillé plus de 20 ans sur les problématiques du diabète. Il jouera un rôle important en mettant à profit son expérience afin de soutenir la progression de Cellnovo, et de l'accompagner dans sa stratégie de développement et de commercialisation de son système unique de gestion du diabète à l'échelle mondiale.
- Le 22 juin 2016, Cellnovo a annoncé les résultats d'une nouvelle étude in vitro parue dans la revue European Endocrinology. L'étude démontre que le système de gestion du diabète Cellnovo est plus précis et plus reproductible que la pompe à insuline patch Insulet OmniPod® ("OmniPod").

### **3. Evénements postérieurs à la clôture**

- Le 29 juillet 2016, Cellnovo a annoncé une nouvelle fonctionnalité de son système qui permettra aux patients utilisant un CGM (Système de mesure du glucose en continu) de saisir manuellement leur glycémie. Cette nouvelle fonction a été mise en place afin d'améliorer le confort, la facilité et la souplesse d'utilisation du système pour un nombre croissant de patients souffrant de diabète de type 1 qui utilisent un dispositif CGM.

### **4. Evolution prévisible du Groupe et perspectives d'avenir**

Déjà présente en France, au Royaume-Uni, en Italie et aux Pays-Bas, Cellnovo va continuer d'étendre la commercialisation de sa pompe à insuline à d'autres pays via un réseau de distributeurs clés. Dans le cadre de sa stratégie d'expansion internationale, Cellnovo a signé un accord avec Air Liquide Santé pour la distribution dans plusieurs pays européens.

Une des prochaines étapes majeures sera la commercialisation de nos produits aux USA. Pour ce faire, un dossier 510K sera déposé à la FDA au cours du second semestre 2016.

Sur le plan industriel, Cellnovo a déjà défini les différentes étapes de l'automatisation de l'assemblage de sa micro-pompe afin d'être en mesure de produire à grande échelle, d'optimiser ses procédés de fabrication et de réduire ses prix de revient à moyen terme. A cet effet, un accord avec la société Flex (anciennement Flextronics) a été conclu en septembre 2015. Il a pour objectif de transférer la production des cartouches d'insuline utilisées dans le système Cellnovo chez Flex afin d'accroître significativement la capacité de production de cette cartouche tout en réduisant drastiquement les coûts de production. Ce transfert a débuté au troisième trimestre 2015 et est prévu pour être effectif au second semestre 2016.

### **5. Activité du Groupe et de la Société en matière de Recherche et Développement**

En 2016, le Groupe a poursuivi ses efforts et ses investissements en matière de recherche et de développement.

Suite au nouveau partenariat avec Roche, Cellnovo a intégré le lecteur de glycémie (BGM) Accu-check dans son terminal. Cette nouvelle version a commencé à être livrée à la fin du premier trimestre 2016.

Pancréas artificiel : Cellnovo avait déjà apporté sa technologie de pompes à insuline sans fil et son système de gestion mobile du diabète au programme de recherche Diabeloop sur le pancréas artificiel. Ce système est aujourd'hui testé dans dix CHU français avec des essais « en vie réelle » dont les retours sont particulièrement encourageants. Au cours du premier semestre 2016, Cellnovo a été associée au projet américain TypeZero ainsi qu'au projet européen H2020 ce qui témoigne du fort intérêt pour notre pompe qui, de par sa taille et sa précision, s'intègre très bien dans ces développements. Nos équipes de R&D sont étroitement associées à ces projets qui suscitent un intérêt considérable.

Dans le même temps, nous continuons à développer notre système afin de pouvoir adresser d'autres marchés que le diabète de type I.

## 6. Commentaires sur les comptes consolidés

Les comptes consolidés de la période close le 30 juin 2016 ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par les normes IFRS.

### *Etat du résultat global*

**Chiffre d'affaires** : pour les semestres clos les 30 juin 2016 et 2015, Cellnovo a réalisé un chiffre d'affaires respectif de K€ 753 et K€ 68. La hausse de K€ 685 reflète la forte croissance du nombre d'utilisateurs de notre système. Au cours du premier semestre 2016, Cellnovo a vendu 228 nouveaux équipements ce qui porte le nombre total de systèmes à 452 depuis leur lancement.

**Total des charges d'exploitation** : le total des charges d'exploitation pour le premier semestre 2016 s'est élevé à K€ 8 237 contre K€ 7 475 pour la même période en 2015. Le total des charges d'exploitation pour les six premiers mois de l'année 2016 comprend des charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie pour K€ 237 contre K€ 1 491 sur la même période en 2015.

**Coûts de production** : au premier semestre 2016, Cellnovo a enregistré des coûts de production de K€ 3 377 à comparer à K€ 2 674 pour la même période en 2015 soit une hausse de K€ 703. Ces montants comprennent des frais de personnel de K€ 1 476 et K€ 1 317 en 2016 et 2015 respectivement, des amortissements de K€ 101 et K€ 148 respectivement et des achats et autres charges externes de K€ 1 800 et K€ 1 209 respectivement. Afin d'assurer le transfert de la production de cartouches chez Flex, nous avons engagé des ressources très importantes à partir du quatrième trimestre 2015. Cet effort s'est poursuivi en 2016 et s'est traduit par des dépenses très significatives en main-d'œuvre, matières premières et honoraires. Notre objectif est de transférer notre production chez Flex au second semestre 2016. Quand le transfert sera effectif, l'arrêt de ces dépenses non récurrentes et la baisse significative des coûts de production auront un impact très positif sur la marge brute.

**Dépenses de recherche et développement** : au premier semestre 2016, Cellnovo a enregistré des dépenses de recherche et développement de K€ 1 068 à comparer à K€ 1 692 pour l'année 2015 soit une baisse de K€ 624. Ces montants comprennent des frais de personnel de K€ 640 et K€ 1 121 en 2016 et 2015 respectivement, des amortissements de K€ 185 et K€ 340 respectivement et des achats

et autres charges externes de K€ 244 et K€ 231 respectivement. Ces dépenses incluent des charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie qui se sont élevées à K€ 171 en 2016 contre K€ 792 en 2015. De plus, l'impact net de la capitalisation des frais de recherche et développement est de K€ 919 pour le premier semestre 2016 et de K€ 1 196 pour les 6 mois 2015. Si l'on retraits les dépenses de R&D de ces deux éléments, on obtient un montant de K€ 1 816 pour les six premiers mois de l'année 2016 et de K€ 2 096 pour la même période en 2015. Cette baisse s'explique par un recours moindre à la sous-traitance, une partie des capacités de R&D ayant été internalisée grâce au recrutement de nouveaux ingénieurs venus compléter les équipes de l'entreprise. Cellnovo dispose à présent d'équipes renforcées pour mener à bien ses projets de R&D à des coûts plus avantageux.

**Dépenses de ventes et marketing :** au premier semestre 2016, Cellnovo a enregistré des dépenses de ventes et marketing de K€ 540 à comparer à K€ 883 pour la même période en 2015. Ces montants comprennent des frais de personnel de K€ 332 et K€ 523 en 2016 et 2015 respectivement et des achats et autres charges externes de K€ 207 et K€ 360 respectivement. La charge liée aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie s'élève à -K€ 32 en 2016 contre K€ 167 en 2015. Retraitées de ces dernières, les dépenses de ventes et marketing s'élèvent à K€ 572 pour les six premiers mois de 2016 et K€ 716 pour la même période en 2015. Cette baisse de K€ 144 est principalement due à des honoraires non récurrents d'environ K€ 200 que nous avons enregistrés au premier semestre 2015. Nous sommes actuellement en train de d'intensifier nos efforts dans ce domaine afin d'accélérer notre croissance et ce en ligne avec le transfert de la production des cartouches d'insuline chez Flex.

**Frais généraux et administratifs :** au premier semestre 2016, Cellnovo a enregistré des dépenses de frais généraux et administratifs de K€ 3 252 à comparer à K€ 2 119 pour l'année 2015 soit une hausse de K€ 1 133. Ces montants comprennent des frais de personnel de K€ 1 415 et K€ 1 368 en 2016 et 2015 respectivement, des amortissements de K€ 25 et K€ 29 respectivement et des autres achats et charges externes de K€ 1 813 et K€ 721 respectivement. Cette augmentation est notamment due aux coûts liés au recrutement de collaborateurs clés, à l'expansion du siège social à Paris et aux frais induits par la cotation de la société sur Euronext. Ces derniers correspondent à des honoraires liés à la revue des comptes, aux services juridiques et à la communication financière. La charge liée aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie s'élève à K€ 97 en 2016 à comparer à K€ 533 sur la même période en 2015.

**Résultat financier :** la perte financière s'élève à K€ 18 pour le premier semestre 2016 contre K€ 335 sur la même période en 2015 soit une baisse de K€ 317. Pour les six premiers mois de l'année 2016, nous avons enregistré des produits financiers dont le montant est très proche de la charge d'intérêts liée à l'emprunt Kreos. Au premier semestre 2015, le remboursement d'un emprunt convertible avait généré une charge d'intérêts de K€ 314.

**Perte nette attribuable aux actionnaires de Cellnovo :** pour le premier semestre 2016, la perte nette attribuable aux actionnaires de Cellnovo a été de K€ 7 221 contre une perte nette de K€ 7 295 pour le premier semestre 2015. En 2016, le résultat net inclut K€ 236 de charges liées aux



rémunérations fondées sur des actions (application de la norme IFRS2) sans impact sur la trésorerie contre K€ 1 492 pour la même période en 2015.

### **Bilan**

**Actif** : au 30 juin 2016, les immobilisations incorporelles s'élèvent à la somme nette de K€ 5 247 contre K€ 4 934 au 31 décembre 2015.

Les immobilisations corporelles s'élèvent à la somme nette de K€ 2 627 contre K€ 1 476 au 31 décembre 2015.

L'actif circulant s'élève à K€ 20 564, dont K€ 8 202 d'actifs financiers courants (comptes à terme) et K€ 8 044 de trésorerie et équivalents de trésorerie. Au 31 décembre 2015, l'actif circulant s'élevait à K€ 29 885.

**Passif** : le capital et les primes d'émission s'élèvent à la somme de K€ 94 119.

### **Situation d'endettement du Groupe**

Le poste « Emprunt et dettes financières non courants » s'élève à K€ 2 291 contre K€ 2 778 pour l'exercice précédent. Il est exclusivement constitué de la dette contractée auprès de Kreos.

Les dettes d'exploitation s'élèvent à K€ 4 012 au 30 juin 2016, contre K€ 3 052 au 31 décembre 2015.

Au 30 juin 2016, les actifs financiers courants (comptes à terme), la trésorerie et les équivalents de trésorerie du Groupe s'élevaient à K€ 16 246. Cellnovo dispose de fonds suffisants pour couvrir sa consommation de trésorerie sur au moins les douze prochains mois.

## **7. Conventions et engagements réglementés**

Seuls les dirigeants et les entreprises communes sont considérés comme des parties liées au Groupe. Les opérations réalisées entre ces personnes physiques ou ces sociétés et les filiales du Groupe n'ont pas connu de variation significative au cours du premier semestre 2016.

## **8. Facteurs de risque**

Les facteurs de risques auxquels Cellnovo est exposée figurent dans le document de référence 2015 de Cellnovo déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 27 juin 2016 sous la référence R. 16-060. La nature de ces risques n'a pas connu d'évolution significative au cours du 1er semestre de l'exercice 2016. Ces risques sont susceptibles de survenir au second semestre de l'exercice 2016 ou durant les exercices ultérieurs

# COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDES CONDENSES

AU 30 JUIN 2016

|   |    |
|---|----|
| BILAN CONSOLIDE .....   | 11 |
| COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE.....   | 12 |
| ETAT DU RESULTAT GLOBAL.....  | 12 |
| TABLEAU DE VARIATION DE LA TRESORERIE CONSOLIDEE.....                     | 13 |
| TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES.....                 | 14 |
| NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONDENSES CONSOLIDES .....                     | 15 |
| LA SOCIETE .....  | 15 |
| PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES .....                                    | 15 |
| UTILISATION DE JUGEMENTS ET D'ESTIMATIONS.....                            | 24 |
| PRINCIPE D'ETABLISSEMENT DES COMPTES PROFORMA POUR L'ANNEE 2014 .....     | 25 |
| TEST DE PERTE DE VALEUR.....  | 25 |
| IMMOBILISATIONS INCORPORELLES .....                                       | 26 |
| IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....  | 27 |
| STOCKS ET TRAVAUX EN COURS .....  | 28 |
| CLIENTS, COMPTES RATTACHES ET AUTRES ACTIFS COURANTS.....                 | 28 |
| AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS .....                                   | 29 |
| CAPITAL SOCIAL.....   | 29 |
| EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERS NON COURANTS .....                          | 30 |
| FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES.....  | 31 |
| ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS .....  | 31 |
| EFFECTIFS, CHARGES DE PERSONNEL .....                                     | 32 |
| CHIFFRE D'AFFAIRES .....  | 33 |
| CHARGES LIEES AUX INSTRUMENTS DE REMUNERATION FONDES SUR DES ACTIONS..... | 33 |
| IMPOT SUR LES SOCIETES.....   | 35 |
| RESULTAT PAR ACTION .....   | 35 |
| ENGAGEMENTS HORS BILAN.....   | 36 |
| TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES.....                                  | 36 |
| EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE .....                                 | 36 |

## BILAN CONSOLIDE

| <i>En milliers d'euros</i>                   | <i>Notes</i> | 30/06/2016    | 31/12/2015    |
|--|--------------|---------------|---------------|
| <b>ACTIF</b>                                 |              |               |               |
| Immobilisations incorporelles                | 6            | 5 247         | 4 934         |
| Immobilisations corporelles                  | 7            | 2 627         | 1 476         |
| Autres actifs financiers non courants        |              | 34            | 51            |
| <b>Total actifs non courants</b>             |              | <b>7 909</b>  | <b>6 460</b>  |
| Stocks                                       | 8            | 1 488         | 1 007         |
| Clients                                      | 9            | 306           | 494           |
| Autres créances                              | 9            | 2 525         | 1 932         |
| Autres actifs financiers courants            | 10           | 8 202         | 20 220        |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie      |              | 8 044         | 6 233         |
| <b>Total actifs courants</b>                 |              | <b>20 564</b> | <b>29 885</b> |
| <b>Total actifs</b>                          |              | <b>28 473</b> | <b>36 345</b> |
| <b>PASSIF</b>                                |              |               |               |
| Capital                                      | 11           | 10 926        | 10 789        |
| Prime d'émission et d'apport                 | 11           | 83 193        | 83 330        |
| Réserve de conversion                        |              | (1 433)       | (142)         |
| Réserves - part du Groupe                    |              | (63 310)      | (49 002)      |
| Résultat part du Groupe                      |              | (7 221)       | (14 464)      |
| <b>Total des capitaux propres</b>            |              | <b>22 155</b> | <b>30 509</b> |
| Avantages aux personnels                     |              | 16            | 6             |
| Emprunts et dettes financières non courants  | 12           | 2 291         | 2 778         |
| <b>Passifs non courants</b>                  |              | <b>2 307</b>  | <b>2 784</b>  |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés     | 13           | 3 165         | 2 026         |
| Dettes fiscales et sociales et autres dettes | 13           | 847           | 1 027         |
| <b>Passifs courants</b>                      |              | <b>4 012</b>  | <b>3 052</b>  |
| <b>Total Passif</b>                          |              | <b>28 473</b> | <b>36 345</b> |

Les notes jointes font partie intégrante des états financiers.

## COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

| <i>En milliers d'euros</i>                    | <i>Notes</i> | Exercice de 6 mois<br>clos au 30 juin 2016 | Exercice de 6 mois<br>clos au 30 juin 2015 |
|---|--------------|--|--|
| Chiffre d'affaires                            | 16           | 753  | 68   |
| Coûts de production                           |              | (3 377)                                    | (2 674)                                    |
| <b>Marge brute</b>                            |              | <b>(2 624)</b>                             | <b>(2 606)</b>                             |
| Dépenses de recherche et développement        |              | (1 068)                                    | (1 692)                                    |
| Dépenses de ventes et marketing               |              | (540)                                      | (883)                                      |
| Frais généraux et administratifs              |              | (3 252)                                    | (2 119)                                    |
| Autres charges                                |              | -  | (107)                                      |
| <b>Résultat opérationnel</b>                  |              | <b>(7 484)</b>                             | <b>(7 406)</b>                             |
| Charges financières                           |              | (211)                                      | (335)                                      |
| Produits financiers                           |              | 194  | -  |
| <b>Résultat avant impôts</b>                  |              | <b>(7 502)</b>                             | <b>(7 742)</b>                             |
| Impôt sur le résultat                         | 18           | 281  | 447  |
| <b>Résultat net de la période</b>             |              | <b>(7 221)</b>                             | <b>(7 295)</b>                             |
| <b>Résultat de base par action (€/action)</b> |              | (0,66)                                     | (7,05)                                     |
| <b>Résultat dilué par action (€/action)</b>   |              | (0,66)                                     | (7,05)                                     |

## ETAT DU RESULTAT GLOBAL

| <i>En milliers d'euros</i>   | Exercice de 6 mois<br>clos au 30 juin 2016 | Exercice de 6 mois<br>clos au 30 juin 2015 |
|--|--|--|
| <b>Résultat de l'exercice</b>  | <b>(7 221)</b>                             | <b>(7 295)</b>                             |
| Ecart de conversion  | (1 291)                                    | (299)                                      |
| <b>Éléments recyclable en résultat au cours des périodes ultérieures</b> | <b>(1 291)</b>                             | <b>(299)</b>                               |
| <b>Résultat global</b>   | <b>(8 512)</b>                             | <b>(7 594)</b>                             |

## TABLEAU DE VARIATION DE LA TRESORERIE CONSOLIDEE

| <i>En milliers d'euros</i>   | <i>Notes</i> | Exercice de 6 mois<br>clos au 30 juin 2016 | Exercice de 6 mois<br>clos au 30 juin 2015 |
|--|--------------|--|--|
| <b>Le résultat net</b>   |              | (7 221)                                    | (7 294)                                    |
| Amortissement des immobilisations incorporelles                                      | 6            | 217  | 378  |
| Amortissement des immobilisations corporelles  | 7            | 94   | 139  |
| Dotations au provisions pour engagement de retraite                                  |              | 10   | -  |
| Charges liée au paiements fondés sur des actions                                     |              | 237  | 1 491                                      |
| Produits des cessions des immobilisations corporelles                                |              | -  | 126  |
| Autres éléments sans impacts sur la trésorerie                                       |              | (308)                                      | (264)                                      |
| <b>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net d'impôts</b> |              | <b>(6 971)</b>                             | <b>(5 423)</b>                             |
| Variation du besoin en fond de roulement (*)   |              | 37   | 326  |
| <b>Flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles</b>                    |              | <b>(6 934)</b>                             | <b>(5 098)</b>                             |
| Acquisition d'immobilisations incorporelles  |              | -  | (25)                                       |
| Capitalisation des frais de développement  |              | (1 136)                                    | (1 574)                                    |
| Acquisition d'immobilisations corporelles  |              | (1 486)                                    | (762)                                      |
| <b>Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement</b>                   |              | <b>(2 622)</b>                             | <b>(2 361)</b>                             |
| Augmentation de capital nette des frais d'augmentation de capital                    |              | -  | 3  |
| Emission d'un emprunt obligataire convertible en actions                             |              | -  | 4 524                                      |
| Emission/(remboursement) d'un emprunt bancaire                                       |              | (183)                                      | -  |
| Variation des autres actifs financiers non courants                                  |              | 12 018                                     | -  |
| <b>Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement</b>                     |              | <b>11 835</b>                              | <b>4 527</b>                               |
| Incidence des variations de taux de change   |              | (467)                                      | 234  |
| <b>Variation globale de la trésorerie</b>  |              | <b>1 811</b>                               | <b>(2 697)</b>                             |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture                                |              | 6 233                                      | 3 481                                      |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture                                 |              | 8 044                                      | 784  |

(\*)Détail de la variation du besoin en fonds de roulement (BFR)

| <i>En milliers d'euros</i>  | <i>Notes</i> | Exercice de 6 mois<br>clos au 30 juin 2016 | Exercice de 6 mois<br>clos au 30 juin 2015 |
|---|--------------|--|--|
| Autres actifs non courants  |              | 16   | (13)                                       |
| Stocks (nets des dépréciations de stocks)                                 |              | (626)                                      | (254)                                      |
| Clients et comptes rattachés (nets des dépréciations de créances clients) |              | 172  | 18   |
| Autres créances   |              | (809)                                      | (884)                                      |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés                                  |              | 1 401                                      | 1 158                                      |
| Dettes sociales   |              | (117)                                      | 301  |
| <b>Variation du besoin en fonds de roulement</b>                          |              | <b>37</b>                                  | <b>326</b>                                 |

## TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

| <i>En milliers d'euros</i>            | <i>Notes</i> | Capital<br>Nombre<br>d'actions | Capital Actions<br>ordinaires et<br>actions de<br>préférence (A/B) | Prime<br>d'émission et<br>d'apport | Réserves et<br>résultat | Ecart de<br>conversion | Capitaux propres<br>groupe |
|---------------------------------------|--------------|--------------------------------|--|------------------------------------|-------------------------|------------------------|----------------------------|
| <b>Au 31 décembre 2014 (Proforma)</b> |              | <b>6 056 361</b>               | <b>6 056</b>   | <b>41 913</b>                      | <b>(50 879)</b>         | <b>(73)</b>            | <b>(2 983)</b>             |
| Résultat net de la période            |              | -                              | -  | -                                  | (7 295)                 | -                      | (7 294)                    |
| Autres éléments du résultat global    |              | -                              | -  | -                                  | -                       | (299)                  | (299)                      |
| <b>Résultat global au 30.06.15</b>    |              | <b>6 056 361</b>               | <b>6 056</b>   | <b>41 913</b>                      | <b>(58 174)</b>         | <b>(373)</b>           | <b>(10 577)</b>            |
| Emission d'actions                    | 11           | 4 732 167                      | -  | -                                  | -                       | -                      | -                          |
| Paievements fondés sur des actions    | 18           | -                              | -  | -                                  | 1 491                   | -                      | 1 491                      |
| Autres                                |              | -                              | -  | -                                  | 3                       | -                      | 3                          |
| <b>Au 30 juin 2015</b>                |              | <b>10 788 528</b>              | <b>6 056</b>   | <b>41 913</b>                      | <b>(56 680)</b>         | <b>(373)</b>           | <b>(9 083)</b>             |
| <b>Au 31 décembre 2015</b>            |              | <b>10 788 528</b>              | <b>10 789</b>  | <b>83 330</b>                      | <b>(63 467)</b>         | <b>(142)</b>           | <b>30 509</b>              |
| Résultat net de la période            |              | -                              | -  | -                                  | (7 221)                 | -                      | (7 221)                    |
| Autres éléments du résultat global    |              | -                              | -  | -                                  | -                       | (1 291)                | (1 291)                    |
| <b>Résultat global au 30.06.16</b>    |              | <b>10 788 528</b>              | <b>10 789</b>  | <b>83 330</b>                      | <b>(70 687)</b>         | <b>(1 433)</b>         | <b>21 998</b>              |
| Emission d'actions                    | 11           | 137 069                        | 137  | (137)                              | -                       | -                      | 0                          |
| Paievements fondés sur des actions    | 18           | -                              | -  | -                                  | 237                     | -                      | 237                        |
| Actions propres Cellnovo              |              | -                              | -  | -                                  | (79)                    | -                      | (79)                       |
| <b>Au 30 juin 2016</b>                |              | <b>10 925 597</b>              | <b>10 926</b>  | <b>83 193</b>                      | <b>(70 530)</b>         | <b>(1 433)</b>         | <b>22 155</b>              |

**Note 1. La Société**

Cellnovo Group S.A. (ci-après dénommée "la Société") est une société anonyme domiciliée en France dont le siège social est situé à Paris. Le Groupe Cellnovo (composé de la Société et de ses filiales, ci-après "le Groupe" ou "Cellnovo" ou "nous") commercialise le premier système connecté et tout-en-un de gestion du diabète, une technologie de rupture améliorant la gestion quotidienne de la maladie chez les diabétiques de Type 1.

Le périmètre des états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 30 juin 2016 est composé de Cellnovo Group S.A., de la filiale située au Royaume-Uni, Cellnovo Ltd. et de notre filiale située aux Etats-Unis, Cellnovo Inc.. Le périmètre des états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 30 juin 2015 est composé de Cellnovo Group S.A., Cellnovo Ltd, Cellnovo Inc et de la filiale française, Cellnovo SAS, qui a fusionné et a été absorbée par Cellnovo Group S.A. via une transmission universelle de patrimoine en date du 31 décembre 2015.

Cellnovo est cotée à Paris (Euronext : CLNV) depuis juillet 2015.

**Note 2 Principes et méthodes comptables**

**2.1 – Principe et déclaration de conformité**

Les états financiers consolidés condensés du premier semestre sont établis conformément aux normes IFRS telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) dont l'application est obligatoire pour le premier semestre clos au 30 juin 2016. Les comptes semestriels consolidés sont établis en conformité avec la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire». Ils sont présentés, en application de cette norme, en retenant une présentation condensée de l'annexe; seules les transactions significatives, ou les règles adaptées aux spécificités des arrêtés de comptes semestriels donnent lieu à des notes annexes. Ils doivent être lus en liaison avec les comptes annuels du groupe au 31 décembre 2015, tels que présentés dans le Document de référence enregistré auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 27 juin 2016 sous le numéro R 16-060 et disponible sur le site internet de la société.

Les états financiers consolidés condensés pour le premier semestre clos au 30 juin 2016 ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 8 septembre 2016.

Les normes internationales d'information financière comprennent les normes IFRS, les normes comptables internationales (International Accounting Standards - IAS) ainsi que les interprétations du Comité d'interprétation des normes (Standard Interpretation Committee - SIC) et du Comité d'interprétation des IFRS (International Financial Reporting Interpretations Committee - IFRIC).

Les principes comptables appliqués par le Groupe dans les états financiers consolidés condensés sont identiques à ceux utilisés pour la préparation des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31

décembre 2015, à l'exception des nouvelles normes applicables suivantes.

## **2.2 Application de nouvelles normes ou de nouveaux amendements aux normes**

### ***Normes, interprétations et amendements publiés mais dont l'application n'est pas encore obligatoire***

Les amendements et modifications aux normes ci-dessous sont applicables pour les exercices ouverts après le 1er janvier 2017. Le Groupe estime que l'adoption de ces amendements et modifications aux normes n'aura pas d'impact significatif sur le compte de résultat, la situation financière ou les flux de trésorerie :

- Amendement de la norme IAS 7 « Etat des flux de trésorerie »
- Amendement de la norme IAS 12 « Impôt sur le résultat »

Le groupe n'anticipe pas d'impacts significatifs sur les états financiers consolidés.

### ***Autres normes et interprétations non encore approuvées par l'Union Européenne***

Ces normes et interprétations sont principalement les suivantes :

- norme IFRS 9 « Instruments financiers »: application obligatoire à compter du 1er janvier 2018 selon l'International Accounting Standards Board, établissant les principes de comptabilisation et d'information financière en matière d'actifs financiers et de passifs financiers et venant remplacer ceux actuellement énoncés par la norme IAS 39 « Instruments financiers » ;
- norme IFRS 15 « Produits provenant de contrats avec les clients », d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2018 selon l'IASB, définissant le modèle de reconnaissance des revenus et venant remplacer les normes IAS 18 « Produits des activités ordinaires » et IAS 11 « Contrats de construction » ;
- norme IFRS 16 « Contrats de location ».

Le Groupe mène une analyse pour identifier les impacts attendus de la première application de ces nouvelles normes, amendements et interprétations. S'agissant des normes IFRS 15 et IFRS 16 le Groupe étudie d'ores et déjà les éventuels impacts de cette norme sur ses états financiers consolidés.

## **2.3 – Base de préparation et de présentation des comptes consolidés**

### ***Base d'évaluation***

Les états financiers consolidés condensés ont été établis conformément aux normes IFRS selon le principe du coût historique, sauf s'agissant de la réévaluation de certains instruments financiers. Toutes les données financières (sauf indication contraire) sont présentées en milliers d'euros.

### ***Recours à des estimations et au jugement***

Pour préparer les états financiers consolidés, conformément aux IFRS, la direction du Groupe doit effectuer des estimations, des jugements et retenir des hypothèses ; elle doit également exercer son jugement lors du processus d'application. Les principales estimations ou jugements significatifs faits par la direction du Groupe portent sur les éléments décrits dans la note 3.



## 2.4 – Méthodes de consolidation

### *Méthode de consolidation globale*

Les filiales représentent l'ensemble des entités contrôlées par le Groupe. Le Groupe contrôle une entité lorsque le Groupe est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de son implication dans l'entité et a la capacité d'utiliser son pouvoir sur l'entité pour influencer sur le montant de ces rendements. Les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le Groupe cesse d'exercer son contrôle.

Les soldes et les transactions intragroupes et les profits latents sur les transactions entre les sociétés du Groupe sont éliminés. Les méthodes comptables des filiales sont conformes à celles adoptées par le Groupe.

Au 30 juin 2016, la Société détenait directement ou indirectement deux filiales, Cellnovo Ltd. et Cellnovo Inc., toutes deux détenues à 100%. Les deux filiales sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Par conséquent, Cellnovo Group (société mère basée en France) présente des états financiers consolidés qui intègrent les états financiers de ses filiales, pour l'exercice clos le 30 juin 2016.

## 2.5 – Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

### *Détermination de la monnaie fonctionnelle et opérations en devises*

La monnaie fonctionnelle des filiales du groupe est la devise locale. Les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties par la filiale dans sa monnaie fonctionnelle au cours du jour de la transaction. Les éléments monétaires de l'état de la situation financière sont réévalués au cours de clôture de chaque arrêté comptable. Les écarts de change correspondants sont enregistrés au compte de résultat.

### *Conversion des états financiers des entités étrangères*

Les états financiers des entités étrangères dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro (monnaie de présentation des états financiers du Groupe) sont convertis en euros de la façon suivante:

- les actifs et les passifs sont convertis au taux de clôture ;
- le compte de résultat est converti au taux moyen de la période ;
- les écarts de conversion résultant de l'application de ces différents taux figurent dans les autres éléments du résultat global.

Les taux de conversion de la livre sterling (principale monnaie fonctionnelle utilisée en dehors de l'euro) vers l'euro retenus par le Groupe pour les périodes concernées sont les suivants :

|              | <b>Taux d'ouverture</b> | <b>Taux moyen (6 mois)</b> | <b>Taux de clôture</b> |
|--------------|-------------------------|----------------------------|------------------------|
| 30 juin 2016 | 0,7340                  | 0,7788                     | 0,8265                 |
| 30 juin 2015 | 0,7789                  | 0,7323                     | 0,7114                 |

## **2.6 – Comptabilisation du chiffre d'affaires**

Les produits sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, et sont constitués des sommes à recevoir pour les biens fournis, déduction faite des rabais, des retours et de la taxe sur la valeur ajoutée. Le Groupe constate les produits lorsque leur montant peut être évalué de façon fiable et lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs iront à l'entité.

Le Groupe base son estimation des retours sur les résultats historiques, en prenant en considération les normes du secteur.

## **2.7 – Actifs incorporels**

### ***Dépenses de recherche et développement***

Les frais liés à la recherche sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont engagés. Les frais de développement qui sont directement attribuables à la conception et à l'essai de produits uniques et identifiables contrôlés par le Groupe sont comptabilisés en immobilisations incorporelles lorsque les critères suivants sont remplis :

- il est techniquement possible d'achever le produit pour le rendre propre à l'utilisation ;
- la direction a l'intention d'achever le produit et de l'utiliser ou de le vendre ;
- le produit peut être utilisé ou vendu ;
- la possibilité que le produit puisse générer des avantages économiques futurs peut être démontrée ;
- les ressources techniques, financières et autres, nécessaires à l'achèvement du développement et à l'utilisation ou la vente du produit, sont disponibles ; et
- les dépenses imputables au produit au cours de son développement peuvent être évaluées de façon fiable.

Les frais directement imputables qui sont inscrits à l'actif dans le cadre du produit comprennent les coûts de rémunération du personnel chargé du développement et une partie appropriée des frais généraux qui s'y rapportent.

Les autres dépenses de développement qui ne remplissent pas ces critères sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont engagées. Les frais de développement précédemment comptabilisés en charges ne sont pas comptabilisés en immobilisations postérieurement à la clôture.

Les frais de développement comptabilisés en immobilisations sont amortis sur leur durée d'utilité estimée, qui ne dépasse pas cinq ans.

### ***Accord de licence***

Afin que le Groupe puisse recourir aux techniques de fabrication les plus efficaces pour ses produits, des contrats de licence peuvent être conclus avec des tiers pour accéder à certains procédés et techniques.

Les frais afférents à ces accords de licence sont comptabilisés dans les immobilisations incorporelles et amortis sur la durée de la licence.

## 2.8 – Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique, diminué des amortissements. Le coût historique comprend les dépenses qui sont directement attribuables à l'acquisition des biens.

Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable de l'immobilisation ou comptabilisés comme un actif distinct, selon le cas, lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs associés à ce bien bénéficieront au Groupe et que le coût du bien peut être évalué de manière fiable. La valeur comptable de la partie remplacée est décomptabilisée. Les autres réparations ou dépenses d'entretien sont imputées au compte de résultat lors de l'exercice au cours duquel elles ont été engagées. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire afin d'imputer leurs frais à leur valeur résiduelle et il est calculé sur les durées d'utilité estimées suivantes :

| Élément                     | Période d'amortissement              |
|-----------------------------|--------------------------------------|
| Installations et machines   | 3 - 10 ans selon la méthode linéaire |
| Agencements et aménagements | 5 ans selon la méthode linéaire      |

La charge d'amortissement des immobilisations corporelles est comptabilisée dans le compte de résultat dans les postes des états financiers suivants :

- Coûts de production ;
- Frais de ventes et de marketing ;
- Frais administratifs généraux pour l'amortissement des installations générales, des agencements et des aménagements, du matériel de bureau et du matériel informatique, du mobilier ;
- Frais de recherche et de développement pour le matériel de laboratoire et les immobilisations corporelles du laboratoire.

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des actifs sont revues et ajustées, le cas échéant, à chaque date de clôture. La valeur comptable d'un actif est ramenée immédiatement à sa valeur recouvrable si la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable estimée (voir note 2.9). Les profits et pertes sur cession sont déterminés en comparant le produit de la vente à la valeur nette comptable, et sont rapportés en résultat.

## 2.9 – Valeur recouvrable des actifs non courants

Les actifs non courants sont soumis à un test de dépréciation chaque fois qu'il existe un indice interne ou externe montrant qu'un actif a pu perdre de sa valeur.

La dépréciation est constatée lorsque la valeur comptable d'un actif excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif est égale à sa juste valeur diminuée des coûts de la vente ou à sa valeur d'utilité, si celle-ci est supérieure.

Aux 30 juin 2016 et 2015, aucun des actifs non courants ne présente d'indice interne ou externe de perte de valeur.

### **2.10 – Contrats de location**

Les contrats de location, dans lesquels la quasi-totalité des risques et des avantages n'ont pas été transférés par le bailleur, sont traités comme des contrats de location simple. Les paiements effectués au titre des contrats de location simple, déduction faite des avantages, sont comptabilisés dans le compte de résultat sur la durée du contrat selon la méthode linéaire.

### **2.11 – Stocks**

Les stocks comprennent des composants spécifiques et d'autres matières premières achetées à des tiers pour servir à la fabrication de produits une fois commercialisés.

Les stocks sont comptabilisés au coût d'achat ou à leur valeur nette de réalisation, si celle-ci est inférieure, et évalués selon la méthode du premier entré, premier sorti (first-in, first-out).

Le Groupe examine périodiquement les stocks afin d'identifier toute perte de valeur en fonction des quantités détenues, des attentes liées à l'utilisation future, des jugements fondés sur des données tests de contrôle de la qualité et des évaluations de la probabilité de mise au rebut ou d'obsolescence de certains stocks.

Les provisions pour dépréciations de stocks sont comptabilisées dans les coûts de production.

### **2.12 – Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les disponibilités bancaires et les fonds de caisse.

### **2.13 – Juste valeur des instruments financiers**

Le Groupe utilise la hiérarchie suivante pour déterminer et présenter la juste valeur des instruments financiers :

Niveau 1 : instruments financiers cotés sur un marché actif ;

Niveau 2 : instruments financiers dont l'évaluation repose sur des données observables ;

Niveau 3 : instruments financiers dont l'évaluation fait appel à l'utilisation de techniques d'évaluation reposant pour tout ou partie sur des données non observables ; une donnée non observable est définie comme une donnée dont la valeur repose sur des hypothèses ou des corrélations qui ne sont basées ni sur des prix de transactions observables sur les marchés pour un instrument donné, ni sur les données de marché observables disponibles à la même date.

Le niveau 3 est utilisé pour déterminer la juste valeur des composants spécifiques des emprunts convertibles.

Le Conseil d'administration du Groupe considère que la valeur nette comptable des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût amorti dans les états financiers avoisine leur juste valeur.

## **2.14 – Crédits d'impôt recherche et développement**

Au Royaume-Uni, les crédits d'impôt recherche et développement sont attribués aux entreprises afin de favoriser la recherche scientifique et technique. Les sociétés dont les dépenses remplissent les critères d'admissibilité bénéficient d'un crédit d'impôt qui peut être utilisé pour payer l'impôt sur le résultat de l'exercice durant lequel il est accordé et des deux exercices suivants ou, selon le cas, tout déficit fiscal peut donner lieu à un remboursement par l'administration fiscale britannique.

Le crédit d'impôt recherche et développement est présenté dans le compte de résultat dans les charges d'impôts sur le résultat. En effet, ce crédit d'impôt perçu au Royaume-Uni s'inscrit dans le cadre du programme « Small to Medium Enterprises (SME) » qui lie le crédit d'impôt reçu à la position fiscale de la société considérée (les sociétés bénéficiaires sont considérées différemment des sociétés réalisant des pertes). Par conséquent, en ligne avec la pratique communément admise dans l'industrie au Royaume-Uni, nous avons considéré que ce crédit d'impôt relève d'IAS 12 – « Impôts sur le Résultat » et non d'IAS 20 – « Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique ».

## **2.15 – Créances**

Les créances clients sont évaluées à leur valeur nominale.

Dans les autres créances, les créances liées aux crédits d'impôt recherche sont comptabilisées à l'actif l'année où sont enregistrées les dépenses donnant droit au crédit d'impôt.

Une provision pour dépréciation des créances est constatée lorsqu'il existe une indication objective que le Groupe ne sera pas en mesure de recouvrer tous les montants dus.

## **2.16 – Capital**

Le classement en capitaux propres dépend de l'analyse spécifique des caractéristiques de chaque instrument émis. Les actions ordinaires, les actions de préférence et les actions sans droit de vote sont classées dans les instruments de capitaux propres.

Les coûts directement attribuables à l'émission d'actions dans le cadre d'une augmentation de capital sont comptabilisés, nets d'impôts, en déduction des capitaux propres.

## **2.17 – Paiements fondés sur des actions**

Depuis sa constitution, le Groupe a mis en place plusieurs plans de rémunération réglés en instruments de capitaux propres sous forme d'options sur actions attribuées à des membres du personnel, à des membres du Conseil d'administration et à des consultants.

En application d'IFRS 2, le coût des transactions réglées en instruments de capitaux propres est comptabilisé en charges sur la période au cours de laquelle les droits à bénéficier des instruments de capitaux propres sont acquis, en contrepartie d'une augmentation de capital. Le montant total comptabilisé en charges sur la période d'acquisition des droits est déterminé par référence à la juste valeur des options sur actions attribuées. À chaque clôture, le Groupe revoit ses estimations du nombre d'options qui devraient être acquises. Il comptabilise l'impact de la révision des estimations

initiales, le cas échéant, dans le compte de résultat, et effectue un ajustement correspondant dans les capitaux propres.

La juste valeur des options sur actions octroyées aux membres du personnel est déterminée par application du modèle Black & Scholes.

Les hypothèses ayant servi à l'évaluation des plans sont décrites à la note 17.

### **2.18 – Fournisseurs et autres dettes**

Les dettes fournisseurs et autres dettes correspondent à une obligation de payer des biens ou des services qui ont été acquis auprès de fournisseurs dans le cours normal des activités. Les dettes sont classées en passifs courants si leur paiement est exigible à moins d'un an (ou durant le cycle d'exploitation normal de l'entreprise, s'il est plus long). Sinon, elles sont présentées comme des passifs non courants.

Les dettes sont initialement comptabilisées à la juste valeur, et évaluées postérieurement au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

### **2.19 – Impôt sur le résultat**

Les actifs et passifs d'impôts exigibles sont évalués au montant que l'on s'attend à recouvrer ou à payer auprès des administrations fiscales. Les taux d'imposition et les réglementations fiscales utilisés pour déterminer ces montants sont ceux qui sont adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture dans les pays où le Groupe exerce des activités et génère des résultats imposables.

L'impôt différé est comptabilisé selon la méthode bilancielle et du report variable, pour toutes les différences temporelles existant à la date de clôture entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable au bilan.

Les principales différences temporelles sont liées aux déficits reportables.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour l'ensemble des différences temporelles déductibles, le report des crédits d'impôt non utilisés et des déficits fiscaux non utilisés. Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés lorsqu'il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales non utilisées pourront être imputées.

La valeur nette comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture et ajustée lorsque les bénéfices imposables disponibles ne permettent pas de recouvrer tout ou partie de l'actif d'impôt différé. Les actifs d'impôt différé non comptabilisés sont réévalués à chaque date de clôture et sont comptabilisés dans la mesure où il est devenu probable que des bénéfices imposables futurs permettront à l'actif d'impôt différé d'être recouvré.

### **2.20 – Information sectorielle**

L'activité de Cellnovo est aujourd'hui centrée sur la conception, la fabrication et la distribution de pompes à insuline pour soigner le diabète de Type I. Par conséquent, Cellnovo ne comporte à ce jour qu'un seul secteur opérationnel. Le reporting interne est donc élaboré autour d'un seul secteur d'activité.

## **2.21 – Charges et produits financiers**

Les charges et produits financiers comprennent :

- Les charges liées au financement du Groupe : intérêt financier ;
- Les produits d'intérêt perçus sur les dépôts à court terme.

## **2.22 – Autres éléments du résultat global**

Les éléments de produits et de charges (y compris les ajustements de reclassement) qui ne sont pas comptabilisés dans le compte de résultat tel que requis ou autorisé par d'autres IFRS, sont présentés dans les « Autres éléments du résultat global ».

## **2.23 – Résultat par action**

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est déterminé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation des effets de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives.

Si la prise en compte pour le calcul du résultat dilué par action des instruments donnant droit au capital de façon différée (options sur actions) génère un effet anti-dilutif, ces instruments ne sont pas pris en compte.

## **2.24 – Régimes de retraite**

Les salariés français du Groupe ont droit à des prestations de retraite spécifiées par la loi française :

- des indemnités de retraite, correspondant à une somme forfaitaire versé par la Société au départ à la retraite (régime à prestations définies) à ses salariés ;
- des pensions de retraite versées par les organismes de la Sécurité sociale, qui sont financées par les cotisations de la Société et des membres du personnel (régime à cotisations définies).

Les régimes de retraite, rémunérations similaires et autres avantages du personnel répondant à la définition de régimes à prestations définies sont comptabilisés au bilan sur la base d'une évaluation actuarielle des engagements à la clôture, diminuée de la juste valeur des actifs du régime.

Cette évaluation utilise la méthode des unités de crédit projetées, qui prend en compte les taux de rotation du personnel et de mortalité. Tous les écarts actuariels sont comptabilisés dans les « Autres éléments du résultat global ».

Les cotisations du Groupe aux régimes à cotisations définies britanniques et français sont comptabilisées en charges dans le compte de résultat de la période à laquelle elles se rapportent.

### **Note 3. Utilisation de jugements et d'estimations**

Pour préparer les états financiers conformément aux IFRS, la direction du Groupe effectue des estimations et des jugements et retient des hypothèses pouvant avoir un impact sur les montants publiés des actifs et des passifs à la date de clôture, et des produits et des charges de la période.

Ces estimations sont basées sur l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sur les informations disponibles. Elles sont évaluées en continu sur la base de l'expérience passée et de divers autres facteurs jugés raisonnables, qui constituent le fondement des évaluations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Ces estimations peuvent être revues si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels pourraient être sensiblement différents de ces estimations en retenant des hypothèses ou des conditions différentes.

Les principales estimations ou jugements significatifs faits par le Groupe portent notamment sur les éléments suivants :

#### ***Inscription à l'actif des frais de développement***

Le Groupe consacre des efforts importants à la recherche et au développement. Dans ce cadre, le Groupe doit effectuer des jugements et des interprétations pour déterminer les frais de développement devant être inscrits à l'actif dès lors que l'ensemble des six critères définis par la norme IAS 38 sont satisfaits.

Les principes comptables et la comptabilisation des frais à l'actif sont présentés dans la note 2.7. La principale estimation consiste à déterminer si les six critères définis par IAS 38 sont remplis. Il existe des projets clairement définis et ainsi au 30 juin 2016, certains frais de développement ont été inscrits à l'actif car les six critères définis par IAS 38 étaient considérés comme respectés. Les frais de développement inscrits à l'actif comprennent les coûts de main-d'œuvre pouvant être directement affectés à ces projets ainsi qu'une part marginale au titre des frais généraux.

#### ***Dépréciation d'actifs non financiers – accord de licence***

Le Groupe évalue la présence d'indices de dépréciation pour l'ensemble des actifs non financiers, notamment l'accord de licence et les frais de développement inscrits à l'actif, à chaque clôture. Ces actifs non financiers sont soumis à un test de dépréciation lorsqu'il existe des indices suggérant que la valeur nette comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur nette comptable de l'actif concerné est supérieure à sa valeur recouvrable, qui correspond à sa juste valeur diminuée des coûts de vente ou à sa valeur d'utilité, si celle-ci est supérieure. Aucun indice n'a été identifié en 2015 ou en 2016. Par conséquent, aucun test de dépréciation n'a été effectué.

#### ***Évaluation des stocks***

Les stocks comprennent des composants spécifiques et d'autres matières premières achetées à des tiers, qui sont utilisés pour la fabrication des produits. Les stocks sont évalués à leur coût d'achat ou à leur valeur de marché (valeur nette de réalisation), si celle-ci est inférieure, selon la méthode du premier entré, premier sorti.



La principale estimation concerne la dépréciation des stocks, qui est établie en fonction des quantités détenues, des attentes liées à l'utilisation future, des jugements fondés sur des données tests de contrôle de la qualité et des évaluations de la probabilité de mise au rebut ou d'obsolescence des stocks. La direction estime que la valeur des stocks à la clôture est recouvrable sur la base des prévisions de ventes futures.

***Attribution d'options sur actions et d'actions sans droit de vote aux membres du personnel, aux cadres et aux fournisseurs de services externes :***

La détermination de la juste valeur des paiements fondés sur des actions est basée sur le modèle Black & Scholes pour l'évaluation des options, qui prend en compte des hypothèses reposant sur des variables complexes et subjectives. Ces variables incluent notamment la valeur des titres du Groupe, la volatilité attendue du cours de l'action sur la durée de vie de l'instrument, ainsi que le comportement actuel et futur des détenteurs de ces instruments. Il existe un risque intrinsèque élevé de subjectivité découlant de l'utilisation d'un modèle d'évaluation des options dans la détermination de la juste valeur des paiements fondés sur des actions conformément à IFRS 2.

Les hypothèses d'évaluation retenues sont présentées à la note 17; l'hypothèse principale dans l'évaluation est le prix de l'action à la date d'attribution, basée sur une évaluation interne à la date d'attribution.

***L'absence de comptabilisation des actifs d'impôt différé nets des passifs d'impôt différé :***

L'évaluation des actifs d'impôt différé identifiables nécessite que la direction réalise des estimations à la fois sur la période de consommation des reports déficitaires, et sur le niveau des bénéfices imposables futurs, au regard des stratégies en matière de gestion fiscale.

Les principes comptables appliqués par le Groupe pour la comptabilisation d'actifs d'impôt différé sont décrits à la note 2.19.

**Note 4. Principes d'établissement des comptes pro forma pour l'année 2014**

L'information comparative de ces états financiers consolidés au 31 décembre 2014 (bilan et compte de résultat) correspond aux informations pro forma qui avaient été préparées selon les normes IFRS dans le cadre de la première cotation des actions de la Société sur le marché réglementé d'Euronext à Paris. Ces informations figurent dans le prospectus relatif à cette cotation.

**Note 5. Test de perte de valeur**

Cellnovo ne comporte qu'une seule unité génératrice de trésorerie (UGT). Au 30 juin 2016, nous n'avons détecté aucun indice de perte de valeur relatif aux actifs incorporels ou corporels.

## Note 6. Immobilisations incorporelles

| En milliers d'euros  | Licences     | Frais de développement | Logiciels   | Autres immobilisations incorporelles | Total          |
|--|--------------|------------------------|-------------|--------------------------------------|----------------|
| <b>VALEURS BRUTES DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>    |              |                        |             |                                      |                |
| <b>Etat de la situation financière au 31 décembre 2014</b> | <b>723</b>   | <b>1 633</b>           | -           | -                                    | <b>2 356</b>   |
| Acquisitions   | -            | 1 574                  | -           | -                                    | 1 574          |
| Cession  | -            | -                      | (21)        | -                                    | (21)           |
| Transfert (*)  | 0            | -                      | 120         | -                                    | 120            |
| Ecarts de conversion                                       | 69           | 201                    | 3           | -                                    | 273            |
| <b>Etat de la situation financière au 30 juin 2015</b>     | <b>791</b>   | <b>3 409</b>           | <b>101</b>  | -                                    | <b>4 301</b>   |
| <b>Etat de la situation financière au 31 décembre 2015</b> | <b>767</b>   | <b>5 217</b>           | <b>131</b>  | -                                    | <b>6 114</b>   |
| Acquisitions   | -            | 592                    | -           | 544                                  | 1 136          |
| Ecarts de conversion                                       | (86)         | (618)                  | (15)        | (31)                                 | (750)          |
| <b>Etat de la situation financière au 30 juin 2016</b>     | <b>681</b>   | <b>5 191</b>           | <b>116</b>  | <b>513</b>                           | <b>6 500</b>   |
| <b>AMORTISSEMENTS</b>                                      |              |                        |             |                                      |                |
| <b>Etat de la situation financière au 31 décembre 2014</b> | <b>(238)</b> | <b>(98)</b>            | -           | -                                    | <b>(336)</b>   |
| Dotation   | (38)         | (327)                  | (13)        | -                                    | (378)          |
| Reprise  | -            | -                      | 20          | -                                    | 20             |
| Transfert (*)  | (0)          | -                      | (93)        | -                                    | (93)           |
| Ecarts de conversion                                       | (24)         | (19)                   | (3)         | -                                    | (45)           |
| <b>Etat de la situation financière au 30 juin 2015</b>     | <b>(300)</b> | <b>(444)</b>           | <b>(88)</b> | -                                    | <b>(832)</b>   |
| <b>Etat de la situation financière au 31 décembre 2015</b> | <b>(329)</b> | <b>(756)</b>           | <b>(95)</b> | -                                    | <b>(1 180)</b> |
| Dotation   | (36)         | (176)                  | (6)         | -                                    | (217)          |
| Ecarts de conversion                                       | 39           | 95                     | 11          | -                                    | 145            |
| <b>Etat de la situation financière au 30 juin 2016</b>     | <b>(326)</b> | <b>(837)</b>           | <b>(90)</b> | -                                    | <b>(1 253)</b> |
| <b>Au 31 décembre 2014</b>                                 | <b>485</b>   | <b>1 535</b>           | -           | -                                    | <b>2 020</b>   |
| <b>Au 30 juin 2015</b>                                     | <b>491</b>   | <b>2 965</b>           | <b>13</b>   | -                                    | <b>3 469</b>   |
| <b>Au 31 décembre 2015</b>                                 | <b>438</b>   | <b>4 461</b>           | <b>35</b>   | -                                    | <b>4 934</b>   |
| <b>Au 30 juin 2016</b>                                     | <b>355</b>   | <b>4 354</b>           | <b>26</b>   | <b>513</b>                           | <b>5 247</b>   |

(\*) transfert venant des immobilisations corporelles

### Capitalisation des frais de développement

Sur le premier semestre 2016, les investissements en immobilisations incorporelles se sont élevés à K€ 1 136 dont les K€ 592 présentent des frais de développements et les K€ 544 sont les frais de dépôt d'une notification de pré-commercialisation (510K) auprès de la FDA (Food and Drug Administration).

L'amortissement de ces derniers va démarrer au moment du lancement des ventes aux Etats-Unis qui est prévu pour le 2ème semestre 2017.

L'amortissement des frais de développement est comptabilisé au compte de résultat, dans le poste « Dépenses de recherche et développement ». L'amortissement est comptabilisé sur la durée d'utilité du développement, qui n'excède pas 5 ans.

## Note 7. Immobilisations corporelles

| En milliers d'euros  | Matériels et Outillages | Installations et agencements | Matériel de bureau, informatique, mobilier | En-cours     | Total          |
|--|-------------------------|------------------------------|--|--------------|----------------|
| <b>VALEURS BRUTES DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>      |                         |                              |  |              |                |
| <b>Etat de la situation financière au 31 décembre 2014</b> | <b>1 376</b>            | <b>333</b>                   | <b>2</b>                                   | <b>-</b>     | <b>1 710</b>   |
| Acquisition  | 38                      | 21                           | -  | 703          | 762            |
| Cession  | (459)                   | (83)                         | -  | -            | (542)          |
| Transfert (*)  | -                       | (120)                        | -  | -            | (120)          |
| Ecart de conversion  | 118                     | 26                           | -  | 21           | 165            |
| <b>Etat de la situation financière au 30 juin 2015</b>     | <b>1 073</b>            | <b>177</b>                   | <b>2</b>                                   | <b>724</b>   | <b>1 976</b>   |
| <b>Etat de la situation financière au 31 décembre 2015</b> | <b>1 111</b>            | <b>191</b>                   | <b>6</b>                                   | <b>1 152</b> | <b>2 460</b>   |
| Acquisition  | 77                      | 93                           | 32   | 1 284        | 1 486          |
| Ecart de conversion  | (128)                   | (24)                         | -  | (203)        | (355)          |
| <b>Etat de la situation financière au 30 juin 2016</b>     | <b>1 060</b>            | <b>260</b>                   | <b>38</b>                                  | <b>2 233</b> | <b>3 591</b>   |
| <b>AMORTISSEMENTS</b>                                      |                         |                              |  |              |                |
| <b>Etat de la situation financière au 31 décembre 2014</b> | <b>(931)</b>            | <b>(257)</b>                 | <b>(0)</b>                                 | <b>-</b>     | <b>(1 188)</b> |
| Dotations  | (124)                   | (15)                         | (0)  | -            | (139)          |
| Reprise  | 338                     | 79                           | -  | -            | 417            |
| Transfert (*)  | -                       | 93                           | -  | -            | 93             |
| Ecart de conversion  | (82)                    | (20)                         | -  | -            | (102)          |
| <b>Etat de la situation financière au 30 juin 2015</b>     | <b>(798)</b>            | <b>(121)</b>                 | <b>(1)</b>                                 | <b>-</b>     | <b>(919)</b>   |
| <b>Etat de la situation financière au 31 décembre 2015</b> | <b>(855)</b>            | <b>(128)</b>                 | <b>(1)</b>                                 | <b>-</b>     | <b>(984)</b>   |
| Dotations  | (77)                    | (15)                         | (3)  | -            | (94)           |
| Ecart de conversion  | 100                     | 15                           | -  | -            | 115            |
| <b>Etat de la situation financière au 30 juin 2016</b>     | <b>(832)</b>            | <b>(127)</b>                 | <b>(4)</b>                                 | <b>-</b>     | <b>(963)</b>   |
| <b>VALEURS NETTES COMPTABLES</b>                           |                         |                              |  |              |                |
| <b>Au 31 décembre 2014</b>                                 | <b>445</b>              | <b>76</b>                    | <b>2</b>                                   | <b>-</b>     | <b>522</b>     |
| <b>Au 30 juin 2015</b>                                     | <b>275</b>              | <b>57</b>                    | <b>1</b>                                   | <b>724</b>   | <b>1 056</b>   |
| <b>Au 31 décembre 2015</b>                                 | <b>256</b>              | <b>63</b>                    | <b>5</b>                                   | <b>1 152</b> | <b>1 476</b>   |
| <b>Au 30 juin 2016</b>                                     | <b>229</b>              | <b>132</b>                   | <b>34</b>                                  | <b>2 233</b> | <b>2 627</b>   |

(\*) transfert vers les immobilisations incorporelles

Sur le premier semestre 2016, les investissements en immobilisations corporelles en cours se sont élevés à K€ 1 284, et sont principalement liés à l'avancement du projet d'industrialisation de la production en partenariat avec Flex (Flextronics).

Le Groupe a enregistré sur le premiers semestre de 2016 une charge d'amortissement de K€ 9 (2015 : K€ 13) au titre de ses dépenses de recherche et développement, de K€ 19 (2015 : K€ 16) au titre de ses frais généraux et administratifs, de K€ 2 (2015, K€ 0) au titre de ses coûts de vente et de marketing, et de K€ 65 (2015 : K€ 110) au titre de ses coûts de production.

Aucune immobilisation incorporelle et corporelle ne fait l'objet de nantissement, de prise de garantie ou de sûreté.

## Note 8. Stock et travaux en cours

| <i>En milliers d'euros</i> | <b>30/06/2016</b> | <b>31/12/2015</b> |
|----------------------------|-------------------|-------------------|
| Matières premières         | 1 585             | 1 099             |
| En cours de production     | 38                | 217               |
| Produits finis             | 244               | 57                |
| Dépréciation               | (379)             | (365)             |
| <b>Total des Stocks</b>    | <b>1 488</b>      | <b>1 007</b>      |

L'augmentation des stocks reflète l'augmentation de l'activité et le fait que la production des cartouches n'a pas encore été transférée chez Flex.

## Note 9. Clients, comptes rattachés et autres actifs courants

### Créances clients

Au 30 juin 2016 les créances clients s'élèvent à K€ 306 (K€ 494 au 31 décembre 2015). Aucune provision pour dépréciation n'a été constatée en fin d'exercice.

### Autres créances

Les autres créances se décomposent comme suit

| <i>En milliers d'euros</i>      | <b>30/06/2016</b> | <b>31/12/2015</b> |
|---------------------------------|-------------------|-------------------|
| Crédit d'impôt recherche (1)    | 1 125             | 968               |
| Taxe sur la valeur ajoutée (2)  | 518               | 569               |
| Charges constatées d'avance (3) | 711               | 182               |
| Divers                          | 171               | 213               |
| <b>Total autres créances</b>    | <b>2 525</b>      | <b>1 932</b>      |

### (1) Crédit d'impôt recherche

Au Royaume-Uni, les crédits d'impôt recherche et développement sont attribués aux entreprises britanniques afin de favoriser la recherche scientifique et technique. Les sociétés dont les dépenses remplissent les critères d'admissibilité bénéficient d'un crédit d'impôt qui peut être utilisé pour payer l'impôt sur le résultat de l'exercice durant lequel il est accordé et des deux exercices suivants ou, selon le cas, tout déficit fiscal peut donner lieu à un remboursement par l'administration fiscale britannique.

Le crédit d'impôt recherche et développement est présenté dans le compte de résultat dans les charges d'impôts sur le résultat.

En l'absence de résultat imposable, la créance liée au crédit d'impôt est remboursée lors de l'exercice suivant l'exercice au titre duquel elle a été attribuée.

- Le remboursement de 2012 de € 520 216 a été encaissé en novembre 2014.
- Le remboursement de 2013 de € 482 562 a été encaissé en juin 2015

- Le remboursement de 2014 de € 585 908 a été encaissé en décembre 2015
- Le remboursement de 2015 est prévu d'être encaissé fin 2016.

(2) Les **créances de TVA** concernent essentiellement la TVA déductible et le remboursement de la TVA acquittée.

(3) Les **charges payées d'avance** correspondent aux dépenses engagées pour les frais d'assurance et de location et aux frais liés à l'industrialisation de la production.

## Note 10. Autres actifs financiers courants

Les autres actifs financiers courants sont constitués de comptes à terme. Les fonds placés sur ces comptes sont disponibles avec un préavis de 32 jours.

## Note 11. Capital social

### 11.1 Evolution du capital social

Le tableau reprenant l'évolution du capital social et de la prime d'émission de Cellnovo Group S.A. se présente ainsi:

| <b>Nature des mouvements</b>                                   | <b>Capital social</b> | <b>Prime d'émission</b> | <b>Nombre d'actions</b> | <b>Valeur nominale</b> |
|--|-----------------------|-------------------------|-------------------------|------------------------|
|  | <i>En K euros</i>     | <i>En Keuros</i>        |                         | <i>En euros</i>        |
| <b>Au 1er janvier 2014</b>                                     |                       |                         |                         |                        |
| Création de la Société   | 37                    |                         | 3 700                   |                        |
| <b>Au 31 décembre 2014</b>                                     | <b>37</b>             |                         | <b>3 700</b>            |                        |
| <b>Nature des mouvements</b>                                   | <b>Capital social</b> | <b>Prime d'émission</b> | <b>Nombre d'actions</b> | <b>Valeur nominale</b> |
|  | <i>En K euros</i>     | <i>En Keuros</i>        |                         | <i>En euros</i>        |
| <b>Au 1er janvier 2015</b>                                     | <b>37</b>             | <b>0</b>                | <b>3 700</b>            | <b>10</b>              |
| Réduction du nominal de l'action                               | 0                     | 0                       | 33 300                  | 1                      |
| Apport des titres de Cellnovo Ltd                              | 6 019                 | 41 913                  | 6 019 361               | 1                      |
| Augmentation de capital par émission d'actions                 | 2 970                 | 28 597                  | 2 969 557               | 1                      |
| Conversion des obligations convertibles                        | 1 658                 | 15 966                  | 1 657 955               | 1                      |
| Augmentation de capital par émission d'actions (surallocation) | 80                    | 770                     | 80 000                  | 1                      |
| Exercice d'options par les salariés                            | 25                    | (25)                    | 24 655                  | 1                      |
| Frais d'augmentation de capital                                | 0                     | (3 893)                 | 0                       | 1                      |
| <b>Au 31 décembre 2015</b>                                     | <b>10 789</b>         | <b>83 330</b>           | <b>10 788 528</b>       | <b>1</b>               |
| Exercice d'options par les salariés                            | 137                   | (137)                   | 137 069                 | 1                      |
| <b>Au 30 juin 2016</b>   | <b>10 926</b>         | <b>83 193</b>           | <b>10 925 597</b>       | <b>1</b>               |

Les chiffres présentés ne concernent que l'entité consolidante.

Sur le premier semestre de 2016, suite aux exercices des stock-options, la Société nous a émis 137 069 nouvelles actions d'un nominal de 1 euros assortis d'une prime d'émission de -€136 887.

### 11.2 Droits de vote

Aucune action n'est assortie d'un droit de vote double, même si un actionnaire détient ses actions avec une gestion au nominal depuis plus de deux ans.

Aucune action ordinaire n'est assortie d'un droit de vote préférentiel ni d'aucune restriction.

### 11.3 Contrat de liquidité

Un contrat de liquidité a été signé avec CM-CIC en mars 2015. Ce contrat donne mandat à CM-CIC afin d'intervenir sur le marché pour le compte de Cellnovo, en vue de favoriser la liquidité des transactions et la régularité des cotations des titres, en toute indépendance, sans entraver le fonctionnement régulier du marché ou induire autrui en erreur.

Le versement initial était de K€ 300. Le solde figure dans le bilan consolidé sur la ligne "Autres actifs financiers courants".

### Note 12. Emprunts et dettes financières non courantes

En juin 2015, Cellnovo Ltd. a contracté un emprunt sur 3 ans avec Kreos Capital pour un montant de K€4 000, comprenant deux tranches de respectivement K€3 000 et K€1 000. Cellnovo Ltd a souscrit la première tranche de K€3 000 à un taux d'intérêt effectif de 15,85% par an. Les remboursements en capital ont commencé à partir de Janvier 2016. Cellnovo Group S.A. a émis 50 279 bons de souscription au profit de Kreos Capital. L'exercice de ces bons permettent à Kreos Capital de souscrire 50 279 actions Cellnovo Group S.A. au prix unitaire de €8,95. L'émission de ces bons de souscription a généré un instrument financier dérivé d'un montant de K€ 53 qui a été séparé du montant du prêt et présenté dans les capitaux du Groupe. Ces BSA sont exerçables en totalité à compter de leur émission et pendant une durée de 5 ans suivant la date de l'introduction en bourse.

Toutes les obligations convertibles précédemment émises par le Groupe ont été converties le 9 juillet 2015 et ne figurent donc plus en dette au 30 juin 2016.

Le détail de la dette financière s'établit comme suit :

| <i>En milliers d'euros</i>                                 | Emprunt<br>obligataire<br>convertible | Dette<br>bancaire | Total         |
|--|---------------------------------------|-------------------|---------------|
| <b>Emprunts et dettes financières non courants</b>         |                                       |                   |               |
| <b>Etat de la situation financière au 31 décembre 2014</b> | <b>9 509</b>                          | -                 | <b>9 509</b>  |
| Emission   | 4 012                                 | -                 | 4 012         |
| Capitalisation des intérêts                                | 512                                   | -                 | 512           |
| Ecart de conversion  | 605                                   | -                 | 605           |
| <b>Etat de la situation financière au 30 juin 2015</b>     | <b>14 638</b>                         | -                 | <b>14 638</b> |
| <b>Etat de la situation financière au 31 décembre 2015</b> | -                                     | <b>2 778</b>      | <b>2 778</b>  |
| Remboursement  | -                                     | (685)             | (685)         |
| Capitalisation des intérêts                                | -                                     | 198               | 198           |
| <b>Etat de la situation financière au 30 juin 2016</b>     | -                                     | <b>2 291</b>      | <b>2 291</b>  |

## Note 13. Fournisseurs et autres dettes

### 13.1 – Fournisseurs

Les comptes fournisseurs ne sont pas porteurs d'intérêts et sont normalement réglés à 30 jours.

### 13.2 – Autres dettes

Les autres dettes comprennent des dettes fiscales et sociales, détaillées comme suit :

| <i>En milliers d'euros</i>                    | 30/06/2016 | 31/12/2015   |
|---|------------|--------------|
| Personnel et comptes rattachés                | 327        | 503          |
| Sécurité sociale et autres organismes sociaux | 520        | 522          |
| Autres dettes                                 | -          | 2            |
| <b>Total dettes fiscales et sociales</b>      | <b>847</b> | <b>1 027</b> |

## Note 14 : Actifs et passifs financiers

| <i>En milliers d'euros</i>                   | 30/06/2016                      |               | Valorisation aux termes de la norme IAS 39 |                   |                       | Instruments non financiers |
|--|---------------------------------|---------------|--|-------------------|-----------------------|----------------------------|
|  | Etat de la situation financière | Juste valeur  | Juste valeur par le compte de résultat     | Prêts et créances | Dettes au coût amorti |                            |
| Actifs financiers non courants               | 34                              | 34            | -  | 34                | -                     | -                          |
| Clients et comptes rattachés                 | 306                             | 306           | -  | 306               | -                     | -                          |
| Autres créances                              | 2 525                           | 2 525         | -  | 2 525             | -                     | -                          |
| Autres actifs financiers courant             | 8 202                           | 8 202         | -  | 8 202             | -                     | -                          |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie      | 8 044                           | 8 044         | -  | 8 044             | -                     | -                          |
| <b>Total actifs</b>                          | <b>19 111</b>                   | <b>19 111</b> | -  | <b>19 111</b>     | -                     | -                          |
| Emprunts et dettes financières non courants  | 2 291                           | 2 291         | -  | -                 | 2 291                 | -                          |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés     | 3 165                           | 3 165         | -  | -                 | 3 165                 | -                          |
| Dettes fiscales et sociales et autres dettes | 847                             | 847           | -  | -                 | 847                   | -                          |
| <b>Total passifs</b>                         | <b>6 303</b>                    | <b>6 303</b>  | -  | -                 | <b>6 303</b>          | -                          |

| <i>En K euros</i>                            | 31/12/2015                      |               | Valorisation aux termes de la norme IAS 39 |                   |                       | Instruments non financiers |
|--|---------------------------------|---------------|--|-------------------|-----------------------|----------------------------|
|  | Etat de la situation financière | Juste valeur  | Juste valeur par le compte de résultat     | Prêts et créances | Dettes au coût amorti |                            |
| Actifs financiers non courants               | 51                              | 51            | -  | 51                | -                     | -                          |
| Clients et comptes rattachés                 | 494                             | 494           | -  | 494               | -                     | -                          |
| Autres créances                              | 1 932                           | 1 932         | -  | 1 932             | -                     | -                          |
| Autres actifs financiers courant             | 20 220                          | 20 220        | -  | 20 220            | -                     | -                          |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie      | 6 233                           | 6 233         | -  | 6 233             | -                     | -                          |
| <b>Total actifs</b>                          | <b>28 928</b>                   | <b>28 928</b> | -  | <b>28 928</b>     | -                     | -                          |
| Emprunts et dettes financières non courants  | 2 778                           | 2 778         | -  | -                 | 2 778                 | -                          |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés     | 2 026                           | 2 026         | -  | -                 | 2 026                 | -                          |
| Dettes fiscales et sociales et autres dettes | 1 027                           | 1 027         | -  | -                 | 1 027                 | -                          |
| <b>Total passifs</b>                         | <b>5 830</b>                    | <b>5 830</b>  | -  | -                 | <b>5 830</b>          | -                          |

## Note 15 : Effectifs, charges de personnel

Les chiffres relatifs aux effectifs moyens mensuels du Groupe sont détaillés comme suit :

| <b>Effectifs</b>           | <b>30/06/2016</b> | <b>31/12/2015</b> |
|----------------------------|-------------------|-------------------|
| Direction / Administratif  | 10                | 9                 |
| Production                 | 47                | 49                |
| Ventes et marketing        | 18                | 11                |
| Recherche et développement | 12                | 10                |
|                            | <b>87</b>         | <b>79</b>         |

Les charges du premier semestre 2016 se répartissent comme suit par nature de cout :

| <b>En milliers d'euros</b>                       | <b>30/06/2016</b> | <b>30/06/2015</b> |
|--|-------------------|-------------------|
| Charges de personnel                             | (3 959)           | (2 788)           |
| Charges sociales                                 | (424)             | (290)             |
| Charges liée au paiements fondés sur des actions | (237)             | (1 491)           |
| Charges de personnel capitalisées                | 756               | 240               |
| <b>Total charges de personnel</b>                | <b>(3 863)</b>    | <b>(4 329)</b>    |

Dans les charges ci-dessus, nous avons capitalisé dans les coûts de développement K€ 756 au titre du semestre (K€ 240 en 2015).

Les charges liées aux paiements fondés sur des actions correspondent à la valorisation des plans de stock-options attribuées aux salariés de l'entreprise. Ces charges ne génèrent pas de sortie de trésorerie pour l'entreprise.

Pour le premier semestre de 2016, la répartition des charges par destination se présente ainsi :

| <b>En milliers d'euros</b>             | <b>Charges de personnel</b> | <b>Amortissement des immobilisations corporelles</b> | <b>Amortissement des immobilisations incorporelles</b> | <b>Autres</b>  | <b>Total</b>   |
|--|-----------------------------|--|--|----------------|----------------|
| Coût de production                     | (1 476)                     | (65)   | (36)   | (1 800)        | (3 377)        |
| Dépenses de recherche et développement | (640)                       | (9)  | (176)  | (244)          | (1 068)        |
| Dépenses de ventes et marketing        | (332)                       | (2)  | -  | (207)          | (540)          |
| Frais généraux et administratifs       | (1 415)                     | (19)   | (6)  | (1 813)        | (3 252)        |
| <b>Total</b>                           | <b>(3 863)</b>              | <b>(94)</b>  | <b>(217)</b>   | <b>(4 062)</b> | <b>(8 237)</b> |

Pour le premier semestre de 2015 cette répartition était la suivante :

| <b>En milliers d'euros</b>             | <b>Charges de personnel</b> | <b>Amortissement des immobilisations corporelles</b> | <b>Amortissement des immobilisations incorporelles</b> | <b>Autres</b>  | <b>Total</b>   |
|--|-----------------------------|--|--|----------------|----------------|
| Coût de production                     | (1 317)                     | (110)  | (38)   | (1 209)        | (2 674)        |
| Dépenses de recherche et développement | (1 121)                     | (13)   | (327)  | (231)          | (1 692)        |
| Dépenses de ventes et marketing        | (523)                       | (0)  | -  | (360)          | (883)          |
| Frais généraux et administratifs       | (1 368)                     | (16)   | (13)   | (721)          | (2 119)        |
| <b>Total</b>                           | <b>(4 329)</b>              | <b>(139)</b>   | <b>(378)</b>   | <b>(2 520)</b> | <b>(7 367)</b> |



La rémunération des directeurs s'établit comme suit :

| <i>En milliers d'euros</i>  | <b>30/06/2016</b> | <b>30/06/2015</b> |
|-----------------------------|-------------------|-------------------|
| Rémunération des directeurs | 605               | 225               |

La forte augmentation de ce poste s'explique par le recrutement d'un Directeur responsable de la Recherche et Développement et d'un Directeur financier ainsi que par la prise en compte des rémunérations fondées sur des actions pour un montant de K€174.

### Note 16 : Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires issu des ventes du produit Cellnovo est détaillé par pays comme suit :

| <i>En milliers d'euros</i>      | <b>30/06/2016</b> | <b>30/06/2015</b> |
|---------------------------------|-------------------|-------------------|
| Royaume-Uni                     | 125               | 3                 |
| France                          | 592               | 65                |
| Reste de l'Europe               | 36                | -                 |
| <b>Total chiffre d'affaires</b> | <b>753</b>        | <b>68</b>         |

### Note 17. Charges liées aux instruments de rémunération en actions

#### 17.1 Stock-options

Nous attribuons des stock-options à nos employés. Selon ces plans, les titulaires de ces stock-options peuvent souscrire à une émission d'actions de Cellnovo à un prix d'exercice déterminé.

Le tableau suivant synthétise l'ensemble des émissions d'options sur actions par le Groupe ainsi que l'incidence de ces plans sur le compte de résultat consolidé pour le premier semestre 2016.

| <i>En euros</i>   | <b>Stock options plans 2013 et antérieurs</b> | <b>Stock options plan 01/2015</b> | <b>Stock options plan 12/2015</b> | <b>Stock options plan 04/2016</b> | <b>Total</b> |
|---|---|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|--------------|
| Nombre d'options initialement attribuées                        | 511 711                                       | 254 731                           | 251 000                           | 64 500                            | 1 081 942    |
| Nombre d'options restant exerçables au 30/06/2016               | 9 798   | 45 213                            | 251 000                           | 64 500                            | 370 511      |
| Charge liée aux rémunérations en actions du 01/01 au 30/06/2016 | -   | 44 091                            | 164 748                           | 27 319                            | 236 158      |

Pour les plans de stocks options attribués en janvier et décembre 2015 et en avril 2016, les options sur actions sont acquises comme suit :

- 1/3 à la fin de la première année d'entrée du salarié dans la Société,
- pour les 2/3 restants, 1/24 à la fin de chaque mois pendant 2 ans.

## Evaluation du plan de stock-options de Cellnovo Ltd (transférés à la Société en 2015) de janvier 2015

Un plan de stock-options pour un total de 8 915 572 options a été émis par Cellnovo Ltd. le 8 janvier 2015, ce plan a été transféré à la Société au moment de l'introduction en bourse (ce total de stock-options correspond à 254 731 actions de la Société après conversion - à raison d'une action Cellnovo Group S.A pour 35 actions Cellnovo Ltd). Sur la base des estimations de la valeur de la Société/du Groupe disponibles à cette date et compte tenu du faible prix d'exercice, la valeur de l'option a été estimée égale à la valeur du sous-jacent et a été estimée à £0,263 par titre. Après conversion en actions de la Société et compte tenu d'un taux de conversion de £0.7789 pour 1 €, la valeur individuelle de ces options s'établit à €11.82 à leur date d'attribution.

## Evaluation du plan de stock-options de la Société de décembre 2015 et d'avril 2016

La juste valeur des options a été évaluée en utilisant la méthode d'évaluation Black & Scholes. Les hypothèses suivantes ont été utilisées :

- Le prix de l'action à la date d'attribution utilisée est calculé par référence à des évaluations internes ;
- Le taux sans risque est déterminé à partir de la durée de vie moyenne des instruments ;
- La volatilité a été déterminée sur la base d'un échantillon de sociétés cotées opérant dans le secteur de la biotechnologie, à la date de souscription des instruments et sur une période équivalente à la durée de vie de l'option.

Concernant les plans émis en décembre 2015 et en avril 2016, les principales caractéristiques liées à ces options sont décrites dans le tableau ci-dessous :

| Date d'attribution                                    | 3 décembre 2015 | 26 avril 2016    |
|---|-----------------|------------------|
| Durée d'acquisition                                   | progressive     | progressive      |
| Date d'expiration du plan                             | 3 décembre 2025 | 26 décembre 2026 |
| Nombre d'options attribuées                           | 251 000         | 64 500           |
| Nombre d'actions exerçables par option                | 1               | 1                |
| Prix d'exercice en €                                  | 6,51            | 6,66             |
| Juste valeur de l'option à la date d'attribution en € | 1,99            | 2,91             |
| Volatilité attendue                                   | 44%             | 45,97%           |

## 17.2 Bons de souscription d'actions

Au cours du premier semestre de 2016 la Société émis 21 000 bons de souscription d'actions au profit d'un administrateur. Un plan d'options de souscription d'actions Cellnovo a été attribué le 24 juin 2016 à un membre du Conseil d'administration de la Société.

Les principales caractéristiques des BSA sont les suivantes :

- Le prix de souscription des BSA est de 0,05 € par BSA ;
- La durée de validité des options est de 10 ans, soit une échéance prévue le 23 juin 2026 ;
- les BSA sont exerçables au terme de la période d'acquisition du droit de souscription (ou de « vesting ») ; 1/3 des options allouées est définitivement acquis au bénéficiaire à l'issue de chaque année écoulée à compter de leur émission. L'acquisition de ces droits est interrompue en cas de démission ou de toute autre cause de départ de la Société ;

- en cas de départ, l'échéance des BSA est écourtée et doit intervenir dans les 6 mois suivant la date de départ de la Société ;
- chaque BSA donne droit de souscrire à une action Cellnovo au prix de 4,89 €.

La juste valeur des BSAs a été évaluée en utilisant la méthode d'évaluation Black & Scholes, elle est égale à 1.80 €. Une charge de 380 € a été comptabilisée au cours du semestre.

### Note 18. Impôt sur les sociétés

Le taux d'impôt sur le résultat applicable au Groupe est le taux actuellement applicable en France, qui s'élève à 34,4%.

Le détail de la charge d'impôt s'analyse comme suit :

| En milliers d'euros                            | Exercice de 6 mois<br>clos au 30 juin 2016 | Exercice de 6 mois<br>clos au 30 juin 2015 |
|--|--|--|
| <b>Impôt courant:</b>                          |  |  |
| Crédit d'impôt sur les sociétés du Royaume Uni | 282  | 288  |
| Charge d'impôt sur les sociétés des Etats-Unis | (1)  | -  |
| Retraitement des années antérieures            | -  | 159  |
| <b>Total impôt sur le résultat</b>             | <b>281</b>                                 | <b>447</b>                                 |

### Impôts différés

Les déficits fiscaux n'ont pas généré d'actifs d'impôts différés à la clôture de l'exercice. Les déficits fiscaux peuvent être imputés sur l'impôt sur les bénéfices calculés sur les bénéfices futurs.

### Note 19. Résultat par action

#### Résultat de base

|  | Exercice de 6 mois<br>clos au 30 juin 2016 | Exercice de 6 mois<br>clos au 30 juin 2015 |
|--|--|--|
| <b>Nombre moyen pondéré d'actions en circulation</b>           | 10 874 786                                 | 1 034 677                                  |
| Résultat net de la période - part du Groupe (milliers d'euros) | (7 221)                                    | (7 294)                                    |
| Résultat de base par action (€/action)                         | (0,664)                                    | (7,050)                                    |
| Résultat dilué par action (€/action)                           | (0,664)                                    | (7,050)                                    |

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net revenant aux actionnaires du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le résultat de base par action compte tenu de l'effet dilutif des instruments donnant droit au capital de façon différée (BSA, obligations, options). Lorsque

le Groupe est déficitaire, ces instruments ne sont pas traités comme dilutifs, car ils réduiraient la perte par action. Pour les exercices présentés, le résultat de base par action et le résultat dilué par action sont donc identiques.

**Note 20. Engagements hors-bilan**

Les engagements hors bilan liés aux activités opérationnelles du groupe n'ont pas connu de variation significative sur le premier semestre 2016.

**Note 21. Transactions avec les parties liées**

En raison des activités et de l'organisation juridique du Groupe, seuls les dirigeants sont considérés comme des parties liées au Groupe. Les opérations réalisées entre ces personnes physiques et les filiales du Groupe n'ont pas connu de variation significative.

**Note 22. Événements postérieurs à la clôture**

Voir page 6 du rapport semestriel d'activité.

# Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle

**Cellnovo Group**  
Société Anonyme  
au capital de 10 925 597 €  
13, rue de Londres  
75009 Paris

**Grant Thornton**  
**Commissaire aux Comptes**  
100, rue de Courcelles  
75849 Paris Cedex 17

**PricewaterhouseCoopers Audit**  
**Commissaire aux Comptes**  
63, rue de Villiers  
92208 Neuilly-sur-Seine

Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2016

# Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle

## **CELLNOVO GROUP**

Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2016

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société **CELLNOVO GROUP**, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2016, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité de votre Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

### **1 Conclusion sur les comptes**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

## 2 Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 13 septembre 2016

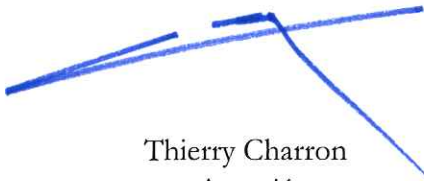
Les Commissaires aux Comptes

**Grant Thornton**  
**Membre français de Grant Thornton**  
**International**



Olivier Bochet  
Associé

**PricewaterhouseCoopers Audit**



Thierry Charron  
Associé

## **4. Attestation de responsabilité du rapport financier semestriel**

---

### **4.1 Responsable du rapport financier annuel**

Madame Sophie Baratte, Directeur Général de la société Cellnovo Group.

### **4.2 Attestation de la personne responsable**

(Art. 222-3 - 4° du Règlement Général de l'AMF)

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables, et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et du Groupe, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et du Groupe ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe est confronté. »

Madame Sophie Baratte, Directeur Général de la société Cellnovo Group.